

SEANCE DU VENDREDI 01 OCTOBRE 2021 à 20 h 00

Présents :

NOM ET PRENOM	OUI	NON	PROCURATION A
CAULE Yves	x		
GONZALEZ-MARTINEZ Patrick	x		
GUITTARD Stéphane	x		
HANSMETZGER Didier	x		
HILAIRE Marie-Françoise	x		
PEPIN Florine	x		
RIVOIRE Chantal	x		
TRIPARD Iscia	x		
VILLAVERDE Antoine		x	Didier Hansmetzger

20h15 arrivée de Mr Gonzalez-Martinez Patrick

Date de convocation : 24 septembre 2021

Secrétaire de séance : Mme Iscia TRIPARD

Lecture du compte rendu du dernier conseil (18 juin 2021) et observations : Aucune observation

Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour : 11/choix du Maitre d'oeuvre salle communale : accord à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1- Choix du maître d'œuvre pour la phase « travaux terminaux du clocher et beffroi de l'église »

Mr Parmentier qui a suivi la 1ère tranche de travaux, a été choisi.

Clocher + beffroi de l'Église : montant total des travaux 251 836,68 € HT

honoraires maître d'oeuvre : 27 871,08 € HT

Reste à chiffrer : électricité/mise à l'écart des objets de valeur/sécurisation de l'escalier extérieur

Voté à l'unanimité

2- Renouvellement du contrat de l'adjoint technique

Le contrat de Mme Laurence Jaschko a été renouvelé pour un an

(entretien des locaux publics) Temps de travail 8h/mois

Voté à l'unanimité

3- Subventions aux associations et désignation de représentants aux associations

Les représentants assistent aux assemblées générales

Amicale laïque 250 € représentant Iscia Tripard

ACCA 300 € représentant Yves Caule

Le club du Prieuré 150 € représentant Didier Hansmetzger

La Volte Dansaire 150 € représentant Patrick Gonzalez

Amis de Blassac 300 € représentant Marie Fr Hilaire

Et pourquoi pas 200 € représentant Marie Fr Hilaire

Voté à l'unanimité

Comité des fêtes 200 € représentant Florine Pépin

Votes : 1 contre et 8 pour

4- **Projet d'acquisition d'une parcelle à « Cunes »**

Parcelle A320 enclavée entre les maisons du bas de Cunes ; une consultation avec les 4 propriétaires concernés sera engagée pour l'acquisition de ladite parcelle

Voté à l'unanimité

5- **Création d'un drain pour l'évacuation des eaux de sortie de station au Pradal et pose d'une clôture**

Devis clôture 2275 €

Devis drain 1360 €

Sortie station + apport pouzzolane sur le champ d'épandage

Le conseil consulte d'autres entreprises pour le devis d'une clôture

Voté à l'unanimité

6- **Adhésion à l'association des communes forestières**

7- **Adhésion à l'association nationale des élus de montagne (ANEM)**

Les conseillers s'interrogent sur la pertinence de l'adhésion à ces 2 organismes, le vote est reporté à une prochaine séance

8- **Extinction de l'éclairage public nocturne à Cunes et aux Traverses**

Le Syndicat Départemental d'énergies de la Haute-Loire prend en charge la réalisation des travaux

Coût 523,97 € reste à la charge de la Commune 55 % soit 288,18 €

Voté à l'unanimité

9- **Dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques à Cunes**

Le Syndicat Départemental d'énergies de la Haute-Loire va être sollicité

Voté à l'unanimité

10 - **Achat de pouzzolane par les particuliers**

Habitants hors commune – maintien de l'arrêté de 2004 à savoir 6 € la tonne

Approvisionnement gratuit pour les habitants de la commune

Voté à l'unanimité

11 – **Choix du maître d'oeuvre pour la salle communale**

Une consultation va être lancée pour le choix du maître d'oeuvre pour la réhabilitation de l'ancienne remise acquise par la commune à Mr Servant

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- Assurances : actuellement Groupama, la MAIF a été consultée pour une offre de prix
- travaux voirie (routes le Pie rouge et Paulhac) fin des travaux prévus semaine 42
- Mr Malige propose de céder des terrains lui appartenant sous la carrière au bord de l'allier, le conseil a été consulté et émet un avis favorable. Une démarche va être engagée
- composteurs prévus : un à l'entrée du bourg vers le bac à verres, un au Pradal pouvant servir également aux habitants de Cunes
- suite aux problèmes de stationnement dans le bourg de Blassac, le conseil municipal réfléchit sur la pose de bacs à fleurs devant la mairie et la maison Berton

- indemnités kilométriques pour les conseillers, le conseil engage une réflexion pour indemniser les conseillers référents appelés à se rendre à des réunions éloignées
- sur le Pie rouge, pierrier et murets sont à préserver et à mettre en valeur
- une convention va être établie entre l'association des amis de Blassac et la commune afin de préciser les critères de restauration de certaines pièces de valeur de l'Eglise
- Comité des fêtes : le conseil s'interroge sur le devenir de la remorque place de l'Eglise ainsi que le cadenas posé qui interdit l'accès de la salle de l'ancienne école
- village de Labout : miroir cassé, le Conseil Départemental sera sollicité pour son remplacement,
- prolifération de chat, une campagne de stérilisation sera engagée
- bulletin municipal, souhait du conseil d'une parution au 15 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h